



Autorité régionale  
de transport métropolitain

**Tarification des services de transport collectif : contribuez activement en répondant au sondage!**

En tant que responsable du cadre tarifaire des services de transport collectif de la région métropolitaine, l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) souhaite sonder les citoyens ainsi que les usagers sur leurs perceptions à l'égard de la tarification des différents services de transport collectif offerts dans la région.

Si vous souhaitez contribuer activement à la révision de la tarification au sein du Grand Montréal, vous êtes invités à [répondre à un sondage](#), d'une durée d'environ 16 minutes.

[Répondre au sondage >](#)

**5 titres mensuels à gagner!**

Pour vous remercier de votre participation, nous vous offrons la chance de gagner l'un des 5 titres mensuels de transport collectif, ou un mois gratuit sur votre abonnement actuel, selon votre choix.

Merci de votre collaboration!

*L'ARTM planifie, organise, finance et fait la promotion du transport collectif dans la région métropolitaine de Montréal.*